

États financiers trimestriels de

**L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DU
RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA**

Trimestre terminé le 30 septembre 2001

L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Bilan

30 septembre 2001

(non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	<u>30 septembre 2001</u>	<u>31 mars 2001</u>	<u>30 septembre 2000</u>
ACTIF			
Placements (note 2)			
Actions canadiennes	8 351 056 \$	5 024 457 \$	4 834 459 \$
Actions étrangères	3 666 736	2 130 419	1 023 378
TOTAL DES PLACEMENTS	12 017 792	7 154 876	5 857 837
Locaux et matériaux	1 462	261	259
Dividendes à recevoir	477	493	390
Encaisse et placements à court terme	275	546	3 068
Payable aux courtiers	187	-	115 369
Autres actifs	180	167	48
TOTAL DE L'ACTIF	12 020 373	7 156 343	5 976 971
PASSIF			
Exibible des courtiers	4 437	-	115 054
Créditeurs et charges à payer	3 971	2 174	1 701
TOTAL DU PASSIF	8 408	2 174	116 755
ACTIF NET	12 011 965 \$	7 154 169 \$	5 860 216 \$

L'ACTIF NET EST CONSTITUÉ DE CE QUI SUIT :

Capital-actions	- \$	- \$	- \$
Bénéfice net (perte nette) accumulé(e)			
provenant de l'exploitation	(1 762 255)	(391 252)	849 213
Transferts du Régime de pensions du Canada	13 774 220	7 545 421	5 011 003
ACTIF NET	12 011 965 \$	7 154 169 \$	5 860 216 \$

**État des résultats et du bénéfice net
(de la perte nette) accumulé(e) provenant de l'exploitation**

Trimestre et semestre terminés le 30 septembre 2001

(non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	2001	2000	2001	2000
REVENU (PERTE) DE PLACEMENT				
Actions canadiennes	(1 009 918) \$	126 850 \$	(883 999) \$	428 037 \$
Actions étrangères	(414 119)	(29 499)	(481 921)	(36 359)
	(1 424 037)	97 351	(1 365 920)	391 678
FRAIS DE PLACEMENT ET D'ADMINISTRATION				
Salaires et avantages sociaux	904	369	1 967	715
Charges d'exploitation	851	462	1 463	925
Honoraires des gestionnaires de placement externes de fonds	702	489	1 400	729
Honoraires et frais de consultation	95	122	253	434
	2 552	1 442	5 083	2 803
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)				
PROVENANT DE L'EXPLOITATION	(1 426 589)	95 909	(1 371 003)	388 875
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ACCUMULÉ(E)				
PROVENANT DE L'EXPLOITATION AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	(335 666)	753 304	(391 252)	460 338
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ACCUMULÉ(E) PROVENANT DE L'EXPLOITATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	(1 762 255) \$	849 213 \$	(1 762 255) \$	849 213 \$

État de l'évolution de l'actif net

Trimestre et semestre terminés le 30 septembre 2001

(non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	2001	2000	2001	2000
ACTIF NET AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	10 967 114 \$	4 841 328 \$	7 154 169 \$	2 391 793 \$
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET				
Transferts du Régime de pensions du Canada	2 471 440	922 979	6 228 799	3 079 548
Bénéfice net (perte nette) provenant de l'exploitation	(1 426 589)	95 909	(1 371 003)	388 875
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET POUR LA PÉRIODE	1 044 851	1 018 888	4 857 796	3 468 423
ACTIF NET À LA FIN DE LA PÉRIODE	12 011 965 \$	5 860 216 \$	12 011 965 \$	5 860 216 \$

État du portefeuille
30 septembre 2001

(non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Juste valeur des placements		
	30 septembre 2001	31 mars 2001	30 septembre 2000
ACTIONS CANADIENNES (note 2)			
Actions canadiennes - TSE 300 (Combinaison de fonds indiciels et de placements directs en actions qui reproduisent essentiellement la composition de l'indice composé TSE 300 de la Bourse de Toronto)	8 314 884 \$	3 057 054 \$	3 131 472 \$
Autres actions canadiennes Caisses en gestion commune et placements directs en actions	-	1 967 403	1 702 987
Placements sur les marchés privés	36 172	-	-
Total des actions canadiennes			
(Coût Sept. 2001 - 9 767 933 \$ Mars 2001 - 5 635 082 \$ Sept. 2000 - 4 314 136 \$)	8 351 056	5 024 457	4 834 459
ACTIONS ÉTRANGÈRES (note 2)			
Fonds indiciel d'actions américaines - S&P 500	1 817 555	1 069 852	536 473
Fonds indiciel d'actions EAFE	1 816 713	1 060 567	486 905
Placements sur les marchés privés	32 468	-	-
Total des actions étrangères			
(Coût Sept. 2001 - 4 172 566 \$ Mars 2001 - 2 407 243 \$ Sept. 2000 - 1 022 239 \$)	3 666 736	2 130 419	1 023 378
TOTAL DES PLACEMENTS	12 017 792 \$	7 154 876 \$	5 857 837 \$
POURCENTAGE DU PORTEFEUILLE À LA JUSTE VALEUR			
Actions canadiennes	69.5 %	70.2 %	82.5 %
Actions étrangères	30.5 %	29.8 %	17.5 %
	100.0 %	100.0 %	100.0 %

L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Notes complémentaires

30 septembre 2001

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (l'« Office d'investissement du RPC ») a été créé conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada* (la « Loi »). Il incombe à l'Office d'investissement du RPC de gérer les montants qui lui sont transférés en vertu de l'article 111 du *Régime de pensions du Canada* dans l'intérêt des bénéficiaires et des cotisants en vertu de la *Loi*. Les montants doivent être investis dans le but d'obtenir un rendement maximal sans risque indu de perte quant aux facteurs qui peuvent influencer sur la capitalisation du Régime de pensions du Canada (le « RPC ») et sur sa capacité de respecter ses obligations financières.

L'exercice de l'Office d'investissement du RPC se termine le 31 mars.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation

Les présents états financiers reflètent la situation financière et les activités de l'Office d'investissement du RPC en tant qu'entité juridique distincte et, par conséquent, n'incluent qu'une partie des actifs (comme il est décrit à la note 2) et aucun passif découlant du RPC. Ces états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») au Canada ainsi qu'aux exigences de la *Loi* et de son règlement d'application (le « règlement »). Ils reprennent les mêmes conventions comptables et les mêmes méthodes de calcul que celles utilisées pour préparer les états financiers annuels au 31 mars 2001 et devraient être pris avec ces derniers car on n'y trouve pas tous les renseignements et toutes les notes complémentaires que requièrent les PCGR pour les états financiers annuels.

Évaluation des placements

Les placements sont inscrits à la date de transaction et présentés à leur juste valeur. La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties consentantes et averties, agissant de leur plein gré dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance.

Le cours des titres cotés en Bourse et la valeur des parts dans des caisses en gestion commune et des fonds communs de placement représentent la juste valeur des placements. La valeur des parts reflète le cours des titres sous-jacents. La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie conformément aux pratiques reconnues dans le secteur des placements.

2. PLACEMENTS

L'Office d'investissement du RPC a établi une politique de placement qui décrit comment les actifs doivent être investis. Pour déterminer la répartition des actifs, l'Office d'investissement du RPC doit tenir compte de certains actifs du RPC qui ne sont pas détenus par l'Office d'investissement du RPC. Au 30 septembre 2001, ces actifs totalisaient environ 34,1 milliards de dollars (au coût) et étaient composés principalement de titres de créance d'État. Par conséquent, et conformément à la politique de placement, la totalité des placements de l'Office d'investissement du RPC sont en actions.

L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Notes complémentaires

30 septembre 2001

2. PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2001, les actions canadiennes étaient détenues principalement dans des fonds qui reproduisaient essentiellement la composition de l'indice composé 300 de la Bourse de Toronto. Les autres placements canadiens consistaient en actions de sociétés fermées acquises pendant le trimestre courant.

Les actions étrangères étaient détenues principalement dans des fonds qui reproduisent essentiellement la composition de l'indice Morgan Stanley Capital International EAFE et de l'indice Standard & Poor's 500. Les autres placements étrangers consistaient en actions de sociétés fermées acquises pendant le trimestre courant. Ces placements ne sont pas couverts contre les fluctuations des taux de change.

3. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de la période courante.